

ESAÏE

CHAPITRE 51

Introduction

Le serviteur de l'Éternel continue son appel au peuple de Dieu (d'Israël et des non-juifs qui seront ajoutés au peuple d'Israël dans le plan du salut de Dieu). A nouveau, le plan dévoilé est bien plus grand que seulement le retour du peuple juif en Israël. La vision parle plutôt de la fin du monde actuel dans un langage qui rappelle plutôt l'Apocalypse.

v.1 :

Les voix de Dieu et de son serviteur deviennent de plus en plus difficile à distinguer l'une de l'autre (Esa. 50 : 10 ; cf. v.2). L'appel est adressé au peuple de Dieu « invisible », le reste fidèle, plutôt qu'à la nation entière. Ce peuple-là est caractérisé par la poursuite de Dieu et de sa justice (Prov. 21 : 21 ; Prov. 8 : 17 ; Soph. 2 : 3 ; Esa. 55 : 6 ; Matt. 6 : 33).

vv.1 – 3 :

Dieu a annoncé que Sion abandonné à cause du péché d'Israël lors de l'exil connaîtra un avenir glorieux avec une population nombreuse grâce à l'ajout de son peuple pris de toutes les nations (Esa. 49 : 14 – 22). Au cas où cela semblerait impossible, Dieu encourage son peuple à regarder leur propre histoire, en rappelant qu'il l'a déjà fait une fois en réalisant sa promesse à Abraham et Sarah (Gen. 15 : 1 – 6).

v.3 :

De la même manière, Dieu réalisera ses promesses vis-à-vis de Sion en transformant complètement sa situation. Dieu promet quelque chose de même plus grand que ce qu'il avait accompli pour Abraham, car transformer Sion en Eden implique la destruction de la malédiction liée à la chute (Gen. 3 : 17 – 19 ; cf. Rom. 8 : 19 – 21). Ainsi, tout deuil lié aux conséquences de la chute sera remplacé par une joie complète (Apoc. 21 : 4).

v.4 :

Dieu renouvelle l'appel à son peuple choisi (cf. 1 Pi. 2 : 9 & 10) à l'écouter. Dans Esa. 2 : 3 & 4, la parole sort de Sion pour apporter la lumière de Dieu aux autres nations (cf. Esa. 9 : 1) ; ici, elle sort de sa propre personne – ce qui implique la présence de Dieu lui-même en Sion (cf. Apoc. 21 : 2 & 3).

v.5 :

Esaïe encourage déjà (+/- 700 ans avant Jésus) le peuple de Dieu à lui faire confiance pour être sauvé en vue du jour du jugement (Rom. 13 : 11). Ce jour-là, Dieu (ou plutôt son serviteur) jugera les nations ne faisant pas partie de son peuple (Jn 5 : 22 – 30 ; Matt. 25 : 31 & 32). Les îles représentent les extrémités de la terre, et soulignent donc la grandeur du plan du salut, bien au-delà des juifs de naissance.

v.6 :

Un regard éclairé sur la nature de l'univers devra suffire pour encourager le peuple de Dieu à lui faire confiance et mettre son espoir dans son plan du salut. Rien de ce monde ne dure et donc

rien n'est digne de confiance (2 Pi. 3 : 10 & 11 ; 1 Jn 2 : 15 – 17 ; 1 Pi. 1 : 24 & 25). Les promesses du Dieu fidèle sont donc notre seul espoir.

vv.7 & 8 :

Un troisième appel est adressé au peuple de Dieu, révélant encore un aspect de leur caractère. Compte tenu de la nature éternelle du royaume de Dieu, son peuple doit s'accrocher à lui – même si cela est peu populaire avec le monde qui les entoure (Luc 12 : 4 & 5 ; 2 Tim. 3 : 2 ; Jn 15 : 20). Ceci est très similaire au message de l'Apocalypse (cf. 2 Cor. 4 : 16 – 18).

v.9 :

Suite au rappel de la fidélité de Dieu de sauver par le passé, le peuple de Dieu qui se sent abandonné (Esa. 49 :14) fait appel à Dieu d'agir dans le présent (Psa. 13 : 2 & 3 ; Apoc. 6 : 9 & 10).

vv.9 & 10 :

Le peuple demande pourquoi le Dieu qui est intervenu au moment de l'exode ne fait pas pareil pour eux (cf. Jug. 6 : 13).

v.11 :

Dieu réaffirme ses promesses envers son peuple. L'exil ne sera pas la fin de leur histoire, mais tout comme les Israélites sont sortis de l'Égypte, Dieu fera revenir à nouveau son peuple à Sion (Psa. 126 : 1 – 3). Néanmoins, le contexte d'après Esa. 48 : 22, ajoute un élément supplémentaire à cette promesse. Dieu ramènera son peuple dans son royaume éternel, et les conséquences de ce salut seront réellement éternelles (Apoc. 21 : 1 – 4).

vv.12 & 13 :

Dieu demande à son peuple d'attendre la réalisation de sa promesse avec foi en lui. Il rappelle qu'il est lui-même le garant de ce salut. Ainsi, la peur correspond à l'oubli de la nature de Dieu, car Dieu rappelle qu'il est le Créateur, alors que tout être humain n'est qu'une créature mortelle et limité (1 Pi. 1 : 24). Remettre de l'ordre dans ces réalités ne peut que conduire à la foi (Psa. 118 : 6 & 7). Le Nouveau Testament nous permet d'appliquer ce principe aussi à notre combat avec le diable (Jn 10 : 10 ; Rom. 8 : 38 & 39).

v.14 :

Dieu renforce le message en indiquant qu'il ne tardera pas à réaliser son salut en libérant les captifs (cf. 2 Pi. 3 : 9 – 13 ; Apoc. 22 : 7 ; Rom. 16 : 20).

v.15 :

Encore une fois, Dieu garantit cette promesse par sa propre nature (cf. Hébr. 6 : 13 – 20). Ainsi, Dieu rappelle son pouvoir absolu, son pouvoir sur toute la création (cf. Psa. 107 : 23 – 32 ; Jon. 1 : 4 ; Matt. 8 : 27).

v.16 :

Dieu inclut à nouveau son serviteur (Jésus) dans cette promesse du salut : il apporte la parole de Dieu (Jn 14 : 10) et en particulier déclarera le statut du peuple de Dieu (Jn 5 : 21 – 30 ; 1 Pi. 2 : 9 & 10 ; Eph. 2 : 13 – 18 ; cf. Rom. 5 : 1 & 2). Esaïe souligne que le salut que le serviteur introduira sera un salut éternel (2 Pi. 3 : 13 ; Apoc. 21 : 1 & 2).

v.17 :

Un deuxième « Réveille-toi » (cf. v.9 ; 52 : 1) invite le peuple de Dieu d'entrer dans le salut gagné par le bras de l'Éternel.

vv.18 – 20 :

Esaïe décrit en détail la situation de Jérusalem sous la colère de Dieu. Le peuple a tout perdu autant sur le plan matériel que humain et se trouve dans l'incapacité de trouver une solution aux conséquences de ce jugement. Mentalement, il n'est plus capable de trouver de bonnes idées (Esa. 29 : 9 & 10). Mais de toute façon, il n'a plus les moyens de se défendre (Esa. 3 : 1 – 3, 25 – 4 : 1) – ce qui rend encore plus miraculeux l'avenir promis par Dieu (Esa. 49 : 17 – 23). Mais puisque ce jugement reflète la colère du Dieu juste contre le péché, clairement annoncé à l'avance, même le prophète ne peut offrir aucune parole encourageante.

v.21 :

Dieu interpelle son peuple pécheur, vivant sous la colère de Dieu, pour lui annoncer sa grâce.

v.22 :

Dieu annonce sa grâce envers son peuple, en rappelant sa propre nature. En tant que Seigneur, il a l'autorité absolue de faire ce qu'il veut, et en tant que Yahvé il est le Dieu qui a choisi Israël et l'avait racheté à la sorite d'Égypte. vv.20 et 22 résument bien l'histoire du salut, car le même Dieu qui punit le péché, prend la défense de son peuple – même s'il faut attendre encore pour que Dieu révèle comment il va faire (cf. Eph. 2 : 1 – 7 ; Rom. 3 : 23 & 24 ; 2 Cor. 5 : 19).

v.23 :

Dieu, étant juste, punit également le péché de ceux qui auront fait souffrir son peuple.